



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	39	9	1

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 10 avril 2015

**OBJET : 38-2 - ANIMATION
TOURISME - BUDGET PRIMITIF 2015
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
AUPRES D'ASSOCIATIONS RELEVANT
DU SECTEUR /**

Le vendredi 10 avril 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 03/04/15, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. André-Luc SEITHER à M. Patrice COLOMB
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Marina LONVIS
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET
Mme Martine SAVALLI à Mme Françoise THOMEL
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO
M. Jacques BARTOLETTI à M. Eric PAUGET
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
M. Tanguy CORNEC à M. Marc GERIOS
Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

Absents : Mme Rachel DESBORDES

Original

Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

121645

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 17 AVR. 2015

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 21 AVR. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

38-2 - ANIMATION TOURISME - BUDGET PRIMITIF 2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUPRES D'ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR

Commission(s) : CULTURE - TOURISME

Lorsque le Budget Primitif 2015 a été voté, certaines associations, habituellement demandeuses de subventions, n'ont pas transmis leur dossier. Aussi, une enveloppe non affectée a été créée en prévision d'un éventuel dossier.

Il s'agit notamment des deux associations suivantes :

ASSOCIATION AMICALE DES ANTIBOIS

L'association « Amicale des Antibois » a fourni un dossier de subvention complet et sollicite auprès de la Commune, une aide financière.

L'association a pour objet de maintenir du lien entre les familles antiboises pour perpétuer les traditions culturelles et festives de la Commune. Son nouveau président est Monsieur Jean Alberato.

Il est aujourd'hui proposé d'attribuer à l'association « Amicale des Antibois » une subvention d'un montant de 9 000 euros pour l'année 2015.

ASSOCIATION FETES ET TRADITIONS DES GENS DE MER

L'association « Fêtes et Traditions des Gens de Mer » a fourni un dossier de subvention complet et sollicite auprès de la Commune une aide financière.

En effet, Monsieur Denis GENOVESE, le président de cette association vient de confirmer l'organisation de la manifestation « Les Fêtes de la St Pierre » en 2015.

Il est aujourd'hui proposé d'attribuer à l'association « Fêtes et Traditions des Gens de Mer » une subvention d'un montant de 20 000 € afin d'accompagner cette manifestation traditionnelle.

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 9 000 euros à l'Association « Amicale des Antibois » au titre de l'année 2015 ;
- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 20 000 euros à l'Association « Fêtes et Traditions des Gens de Mer » au titre de l'année 2015 ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2015.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.38-2 - ANIMATION TOURISME - BUDGET PRIMITIF 2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUPRES D'ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR -

Date de transmission de l'acte : 20/04/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 21/04/2015

Numéro de l'acte : DCM1216-15 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20150410-DCM1216-15-DE

Date de décision : 10/04/2015

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions